FRANKRÄICH

MANIFESTATIONS EN FRANCE

Encore la politique de la matraque

Léo-Paul Hoffmann

Pour sa dernière rentrée, Emmanuel Macron revisite ses classiques : diversion, répression, interdictions. La colère sociale prend de l'ampleur.

Les blocages ont débuté, dès le 18 septembre, dans un lycée de banlieue parisienne et se sont rapidement répandus dans tout l'Hexagone par la suite. Confrontés aux conditions d'études dégradées et à une précarité étudiante de plus en plus importante, les syndicats étudiants et lycéens ont commencé les appels au blocage et à manifester.

La réponse du gouvernement se traduit par des coups de matraques et des interpellations. Après deux semaines, le ministère de la Justice décompte plus de 5.000 arrestations, dont 87 % seraient des mineurs. Rapidement, le pouvoir se concentre sur les quelques cas de casseurs qu'il faudrait responsabiliser financièrement. « Celui qui casse doit payer », explique Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, dans un point presse de fin septembre. Cela, malgré les assauts des forces de l'ordre et les nombreux jets de gaz lacrymogènes qui ont tendance à déclencher la colère des foules apeurées. Mais la police ne s'arrête pas là. Début octobre, une vidéo des manifestations lycéennes de Reims tourne sur les réseaux sociaux. Celle-ci met en scène un homme, clairement trop âgé pour être lycéen, habillé en civil et cagoulé, qui lance un projectile vers un groupe d'élèves avant de se cacher des caméras qui le filment. Contacté par la rédaction de France 3 Grand-Est, le procureur de Reims, François Schneider, confirme l'identité de l'individu : il est policier. Pour le magistrat, le « cadre totalement légal » de cette action s'expliquait par « les circonstances et la violence des émeutiers ». « Aucun sujet donc et soutien aux forces de l'ordre », conclut-il. À Lens, un adolescent de 15 ans perd une main à cause d'une grenade policière.

Pourtant, la jeunesse est ouverte au dialogue. Fin septembre, l'Union étudiante et l'Union intersyndicale lycéenne mettent en place une liste de revendications pour améliorer leurs conditions. Cette liste, soutenue par une grande partie des syndicats étudiants et lycéens, doit servir de « base de discussion » lors des négociations avec le gouvernement. Ces dix mesures d'urgence témoignent de l'ancrage politique, à gauche, des mouvements lycéens (elles sont consultables sur https://union-etudiante.fr/10mesures/).

Convergence des luttes ?

Le mardi 29 septembre, à Paris, les sapeurs-pompiers défilent aux côtés des agents de la fonction publique pour réclamer plus de moyens. Rapidement rejoints par les cortèges lycéens, ce sont trois groupes sociaux différents qui se retrouvent place de la Bastille, en direction de la place de la Nation. À l'arrivée, ce sont les lycéens qui tiendront tête aux CRS jusqu'à la tombée de la nuit. Malgré leur combinaison, les soldats du feu ont rapidement quitté la place. « Beaucoup voient l'uniforme bleu et pensent être des collègues », admet une pompière au woxx. Elle aurait souhaité une convergence entre les pompiers et les lycéens.

Une semaine plus tard, le mardi 6 octobre, lycéens et étudiants reprennent la rue dans tout l'Hexagone. Les organisateurs annoncent près de 400.000 personnes dans les cortèges, alors que le ministère de l'Intérieur en compte 250.000. Parmi les manifestant·es, quelques gilets jaunes commencent à apparaître. L'idée d'un retour des fameux gilets jaunes, prévu le 17 octobre, commence à se former. En attendant, la jeunesse continue ses manifestations et ses blocages. Elle s'organise également pour résister face au gaz lacrymogène et distribue des masques ou du sérum physiologique à qui veut. Profitant de la présence de médias internationaux et du sursaut de la société française face aux images de violences policières sur des adolescent·es, les lycéens se permettent quelques sit-in face aux CRS et n'ont pas peur de provoquer. Cela n'empêche pas les forces de l'ordre de faire rouler une grenade lacrymogène au milieu des jeunes assis parterre avant de charger la foule. Même si la douleur provoqué par le gaz lacrymogène est toujours aussi intense, la peur de cette dernière baisse avec l'habitude. « On court pas ! », s'exclament certain·es manifestant·es pour rappeler à la foule de rester calme pendant qu'elle bat en retraite.

La police charge la foule, place de la République, à Paris, le 6 octobre.



PHOTO : LÉO-PAUL HOFFMANN

Le Grand Soir

Au fil des rencontres infructueuses avec le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, les manifestations et blocages continuent. L'ancien haut fonctionnaire avait mis en place la plateforme Agora qui devait récolter les revendications lycéennes, mais elle ne semble pas avoir eu beaucoup de succès. À ce jour, les résultats sont encore en cours d'analyse. Les quelques concessions du gouvernement ne suffisent pas et les revendications formées par les syndicats ne semblent pas être prises en compte malgré l'approche fatidique de la journée du 17 octobre que les manifestant·es anticipent. Ce qui n'était pas le cas pour l'État qui avouera, plus tard, avoir



PHOTO : LÉO-PAUL HOFFMANN

La place de la Bastille, à Paris, sous les gaz lacrymogènes, le 8 octobre.

sous-estimé les mobilisations de la journée. L'alliance des lycéens, dont les vacances de la Toussaint viennent de commencer, et des « nouveaux gilets jaunes » vire aux débordements.

Dans la capitale, les affrontements débutent dès la matinée dans les différents points de rassemblement. Le cordon de CRS qui entoure la place de la République envoie des salves de gaz lacrymogène en continu. Jusqu'à 800.000 personnes se mobilisent contre la vie chère dans toute la France. Débordées par la colère sociale, les forces de l'ordre s'en tiennent à défendre les lieux de pouvoir et grands boulevards, laissant les rues commerçantes à la merci des casseur·euses. Pour le capital, la note est salée. La Chambre de commerces et d'industrie (CCI) estime un montant des dégâts avoisinant le milliard d'euros.

En réaction à cette journée noire, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, annonce, lundi 19 octobre sur France Inter, avoir présenté sa démission au président Emmanuel Macron. Ce dernier refuse, et demande à son ministre de déployer une « nouvelle doctrine de maintien de l'ordre ».

Poussés aux marges

Pour le deuxième acte des manifestations, prévu sept jours plus tard, le ministère de l'Intérieur mobilise la gendarmerie, le GIGN, l'armée, des hélicoptères et tout un arsenal de répression pour assurer « le calme » tant souhaité par Emmanuel Macron devant les médias. Dans plusieurs grandes villes, les manifestations sont interdites le 24 octobre et le gouvernement met en place des couvre-feux. Le média en ligne Blast a mis la main sur une lettre envoyée par le premier ministre le 22 octobre aux quatre grands opérateurs téléphoniques de France (Bouygues Telecom, Orange, Free, SFR). Le chef du gouvernement y accuse les réseaux sociaux de jouer un rôle décisif dans la « cristallisation et la viralité des mots d'ordre illicites » mais également d'être des « leviers de coordination opérationnelle des violences ». Ainsi, Sébastien Lecornu leur demande de mettre en place un dispositif permettant de suspendre temporairement l'accès aux applications Instagram, TikTok et Snapchat. « Il s'agit de vous mettre en mesure, si j'en donne l'instruction, de procéder sans délai à la suspension temporaire des services concernés », explique humblement le premier ministre dans sa lettre. Le même jour, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, demande aux parquets de requérir des privations de droits de vote et une interdiction de manifester pour les émeutier·ères et pilleur·euses afin d'assurer une réponse judiciaire d'une « extrême fermeté ». De son côté, le président de la République choisit d'interdire toute manifestation qui ne soit pas organisée par un syndicat. Toute manifestation « non légitime » doit donc être interdite. « La main droite de l'État » se montre très active.

Malgré la répression, près de 800.000 (400.000 selon la police) manifestant·es se mobilisent à nouveau la journée du 24 octobre. Les citoyens s'organisent pour manifester malgré tout dans les villes où cela est interdit et, à Paris, suivent le nouveau parcours imposé par la préfecture. Toutes les grandes places de la capitale sont verrouillées par le dispositif sécuritaire. Le cortège longe la périphérie de la ville, éloigné des lieux de pouvoir.

Pour la journée du samedi 31 octobre, les syndicats veulent éviter ce nouveau trajet qui leur est imposé. Le vendredi, ils saisissent le tribunal administratif qui autorise le parcours initialement refusé par arrêté préfectoral. Dans la foulée, Laurent Nuñez fait appel et le Conseil d'État annule l'autorisation à 22 heures. L'acte trois des manifestations se fait donc une nouvelle fois en périphérie de la ville.

À la sortie des vacances de la Toussaint, le premier ministre reçoit finalement les représentants étudiants et lycéens, mais le dialogue semble toujours aussi infructueux. Cette semaine, l'ensemble des syndicats appelle à de nouveaux blocages malgré les inquiétudes montantes des élèves quant aux nombres d'heures de cours déjà ratées.

La fin de la présidence d'Emmanuel Macron est symbolique de ses réponses face aux mouvements sociaux. L'étau répressif se resserre et la violence augmente. Si un pouvoir fasciste devait entrer en vigueur, il n'aurait qu'à continuer sur la même dynamique. Une rangée de jurisprudences lui permettrait de répondre aux mouvements sociaux par la violence, l'intimidation et l'emprisonnement. Ce pouvoir pourra également juger de la légitimité des contestations et interdire à volonté. La rhétorique du « maintien de l'ordre » et de la « sécurité » est en pleine marche pour justifier la répression. Une rhétorique qui semble également convaincre les hautes sphères de la fonction publique qui se contentent d'exécuter les directives du président. L'apparition du fascisme n'est pas instantanée, mais résulte d'une addition de décisions politiques antérieures. La « banalité du mal » et des pratiques de répression en fait partie.

Quelles conditions dans les lycées ?

Matérielles : les lycéens ont rapidement dénoncé la vétusté de leurs locaux. Dès le début des blocages, les images partagées par les élèves témoignent d'un apprentissage qui s'effectue au sein d'établissements délabrés. Plus étonnant encore, les élèves manquent de chaises et de tables pour commencer leurs cours et doivent s'arranger pour trouver une place dans les classes composées de 25 à 30 élèves en moyenne. Ils se plaignent également des passoires thermiques que sont devenues les salles, où il fait trop froid en hiver et trop chaud en été, surtout en période de canicule.
Enseignants : en plus du manque matériel, le système de l'Éducation nationale manque de ressources humaines. En cas d'absence du professeur et faute de remplaçant·e trouvé·e à temps, un dixième des heures de cours ne sont pas effectuées et définitivement perdues. Parfois, les élèves doivent patienter plusieurs semaines avant de reprendre leur matière. De plus, le montant du salaire des professeurs français représente un tiers du salaire luxembourgeois, et la moitié du salaire allemand.
Et après ? : la jeunesse se préoccupe également de ses portes de sortie. Une fois le diplôme secondaire en poche, comment continuer les études ? Depuis 2018, c'est à travers la plateforme « Parcoursup » que se réalisent les « inscriptions ». En réalité, les élèves émettent leurs vœux d'études pour être orientés en fonction de leurs notes, mais surtout des places disponibles pour chaque cursus. Ce procédé opaque de sélection, basé sur des algorithmes, finit par faire une grande partie de mécontent·es, notamment à cause du « choix » qui leur est imposé.